**Lettre à établir sur le papier à en-tête de la Société**

Choisir : Madame ou Monsieur Indiquez les prénom et nom du salarié

Indiquez l’adresse du salarié

Fait à Mentionnez le lieu d’établissement de la lettre

Le Indiquez la date de la lettre

**Objet** : Notification du licenciement pour inaptitude non-professionnelle et impossibilité de reclassement

**Lettre recommandée avec avis de réception**

Choisir : Madame ou Monsieur Indiquez les prénom et nom du salarié,

Nous faisons suite à l’entretien préalable à votre éventuel licenciement, en date du Mentionnez la date de l’entretien, lors duquel, en présence de Choisir : Madame ou Monsieur Prénom et nom de la personne ayant assisté le salarié, nous avons pu échanger sur les motifs de la procédure engagée à votre égard et sur vos explications.

***OU (si le salarié était seul) :***

Nous faisons suite à l’entretien préalable à votre éventuel licenciement, en date du Mentionnez la date de l’entretien auquel vous avez choisi de vous rendre Choisir : seul OU seule et lors duquel nous avons pu échanger sur les motifs de la procédure engagée à votre égard et sur vos explications.

***OU (si le salarié n’était pas présent) :***

Nous faisons suite à l’entretien préalable à votre éventuel licenciement, qui devait se tenir le Mentionnez la date de l’entretien, mais auquel vous avez choisi de ne pas vous rendre.

Par la présente, nous vous notifions votre licenciement pour inaptitude non-professionnelle et impossibilité de reclassement, pour les motifs exposés ci-dessous.

Vous avez été Choisir : engagé OU engagée par contrat de travail à durée indéterminée en date du Indiquez la date de prise d’effet du contrat, en qualité de Précisez le libellé du poste du salarié.

En cette qualité, vous avez notamment pour missions de :

* Rappelez les principales missions du salarié

Selon avis du Date de l’avis d’inaptitude, le médecin du travail a prononcé votre inaptitude à votre poste de Précisez le libellé du poste du salarié, dans les termes suivants : Reprendre les termes de l’avis d’inaptitude.

***Si le médecin du travail a formulé des propositions de reclassement :***

Le médecin du travail a formulé les propositions de reclassement suivantes :

Reprendre le contenu des propositions de reclassement formulées par le médecin du travail

Choisir : si un CSE existe ou non dans l’entreprise, nous avons recherché les éventuels postes de reclassement susceptibles de vous être proposés, au besoin par la mise en œuvre de mesures telles que mutations, aménagements, adaptations ou transformations de postes existants ou aménagement du temps de travail, conformément aux dispositions de l’article L. 1226-2 du Code du travail.

***Si aucune possibilité de reclassement n’a pu être identifiée :***

Malheureusement, nous n’avons pas pu identifier de possibilité de reclassement conforme aux exigences de l’avis d’inaptitude, pour les raisons suivantes :

Indiquez les motifs pour lesquels le reclassement est impossible

***Si le salarié a refusé l’emploi de reclassement proposé :***

Vous avez refusé Choisir : le poste de reclassement proposé OU les postes de reclassement proposés conformément aux exigences du médecin du travail et aux dispositions de l’article L. 1226-2 du Code du travail.

***OU (si l’avis d’inaptitude mentionne expressément que tout maintien dans un emploi serait gravement préjudiciable à sa santé) :***

Le médecin du travail, dans son avis du Date de l’avis d’inaptitude, a indiqué que votre maintien dans un emploi serait gravement préjudiciable à votre santé.

***OU (si l'état de santé du salarié fait obstacle à tout reclassement dans un emploi) :***

Le médecin du travail, dans son avis du Date de l’avis d’inaptitude, a indiqué que votre état de santé fait obstacle à tout reclassement dans un emploi.

Par Choisir : LRAR ou remise en mains propresen date du Indiquez la date de la lettre sur l’impossibilité de reclassement, nous vous avons indiqué, conformément à l’article L. 1226-2-1, al. 1er du Code du travail, que votre reclassement s’avérait impossible.

Par conséquent, nous sommes contraints de procéder à votre licenciement pour inaptitude non-professionnelle et impossibilité de reclassement.

Conformément aux dispositions de l’article L. 1226-4, alinéa 3 du Code du travail, votre préavis de licenciement ne sera pas exécuté, l'inexécution du préavis ne donnera pas lieu au versement d'une indemnité compensatrice et votre contrat de travail sera rompu à la date de notification de la présente lettre.

La durée de votre préavis sera néanmoins prise en compte pour le calcul de votre indemnité de licenciement.

Votre certificat de travail, votre solde de tout compte et l'attestation Pôle Emploi vous seront envoyés par La Poste.

***OU (si les documents de fin de contrat sont tenus à disposition) :***

Votre certificat de travail, votre solde de tout compte et l'attestation Pôle Emploi sont tenus à votre disposition.

Nous vous rappelons que les droits à formation s’exercent via le site Internet dédié au compte personnel de formation : www.moncompteformation.gouv.fr/.

Vous pouvez bénéficier, après la rupture de votre contrat de travail, du maintien gratuit des garanties complémentaires prévoyance / santé auxquelles nous avons souscrit, dans les conditions prévues à l’article L. 911-8 du Code de la sécurité sociale, sous réserve de votre prise en charge par l’assurance-chômage.

***Le cas échéant (si vous souhaitez lever une clause de non-concurrence) :***

Nous levons la clause de non-concurrence prévue à votre contrat de travail, de sorte qu’aucune contrepartie financière ne vous est due.

***Le cas échéant (si le salarié doit restituer du matériel professionnel) :***

Nous vous remercions de nous restituer immédiatement le matériel professionnel suivant :

* Listez précisément chaque élément

Vous pouvez présenter une demande de précision des motifs du licenciement énoncés dans la présente lettre, dans les quinze jours suivant sa notification, par lettre recommandée avec avis de réception.

Nous avons la faculté d'y donner suite dans un délai de quinze jours après réception de votre demande, par lettre recommandée avec avis de réception.

Nous pouvons également, le cas échéant et selon les mêmes formes, prendre l'initiative d'apporter des précisions à ces motifs dans un délai de quinze jours suivant la notification du licenciement.

Nous vous prions de croire, Choisir : Madame ou Monsieur Indiquez les prénom et nom du salarié, à l’assurance de notre considération distinguée.

**Pour la Société**

Indiquez les prénom et nom du signataire

Indiquez le mandat social ou le poste du signataire